



**Réunion ordinaire
du conseil municipal
Ville de Champdoré**

PROCÈS-VERBAL

**17 février 2026 à 18 h 30
Édifice municipal**

PRÉSENTS:

Marc Babineau, maire par intérim
Stephan Richard, maire suppléant
Léandre Bastarche, conseiller
Eugère Cormier, conseiller
Daniel Hicks, conseiller
Gilles Léger, conseiller
Donald Bastarache, conseiller
Michel Querry
Julien Cormier,
Janice LeBlanc,

1. Appel à l'ordre

2. Adoption de l'ordre du jour

Numéro de résolution 2026-038

Proposé par Stephan Richard

Appuyé par Gilles Léger

Résolution d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflits d'intérêts

4. Adoption du procès-verbal

Numéro de résolution 2026-039

Proposé par Eugère Cormier

Appuyé par Stephan Richard

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal du 20 janvier 2026 soit adopté

Adoptée

Numéro de résolution 2026-040

Proposé par Donald Bastarache

Appuyé par Gilles Léger

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal du 28 janvier 2026 soit adopté

Adoptée

Numéro de résolution 2026-041

Proposé par Léandre Bastarache

Appuyé par Eugère Cormier

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal du 04 février 2026 soit adopté

Adoptée

- 5. Affaires découlant du procès-verbal**
- 6. Présentations publiques**
- 7. Correspondence**
- 8. Rapport du maire**
- 9. Rapport de la direction générale**
- 10. Rapport des comités**
 - a. Administration, finance et ressources humaines
 - b. Opérations municipales
 - c. Sécurité publique
 - d. Développement et vie communautaire

11. Motions et résolutions

- a. Rezonage PID 25169152-25168758

Numéro de résolution 2026-042

Proposé par Eugène Cormier

Appuyé par Stephan Richard

PROPOSÉ que l'on procède à la troisième lecture par titre de l'arrêté 2026-02, modifiant l'arrêté 2020-04; arrêté adoptant le plan rural du village de Saint-Antoine.

Adoptée

Numéro de résolution 2026-043

Proposé par Eugène Cormier

Appuyé par Stephan Richard

PROPOSÉ que l'on accepte la troisième lecture par titre de l'arrêté 2026-02, modifiant l'arrêté 2020-04, Arrêté adoptant le plan rural du village de Saint-Antoine.

Adoptée

- b. Don Expo Kent

Numéro de résolution 2026-044

Proposé par Donald Bastarache

Appuyé par Eugène Cormier

ATTENDU QUE l'Expo Kent est un événement régional qui met en valeur l'agriculture, la culture et la participation communautaire ;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît les retombées économiques, sociales et culturelles positives de l'Expo Kent pour la région ;

ATTENDU QUE la Ville de Champdoré souhaite appuyer les initiatives communautaires et régionales de cette nature ;

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de la Ville de Champdoré autorise un don d'un montant de 1 000 \$ afin de soutenir l'Expo Kent.

Adoptée

- c. Tarification salle communautaire

Numéro de résolution 2026-045

Proposé par Gilles Léger

Appuyé par Donald Bastarache

ATTENDU QUE la Ville de Champdoré met à la disposition de la population une salle communautaire destinée à la tenue d'activités sociales, culturelles et communautaires ;

ATTENDU QUE les taux de location de la salle communautaire doivent être révisés afin de refléter les coûts d'exploitation actuels et d'assurer une gestion équitable et responsable des installations municipales ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des nouveaux taux de location proposés ;

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de la Ville de Champdoré adopte les nouveaux taux de location de la salle communautaire, tels que présentés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ces nouveaux taux entrent en vigueur à compter de leur adoption et qu'ils soient appliqués à toute nouvelle réservation.

Adoptée

d. Gala des anciens et anciennes

Numéro de résolution 2026-046

Proposé par Léandre Bastarche

Appuyé par Stephan Richard

ATTENDU QUE le gala des anciens et anciennes constitue un événement rassembleur favorisant la reconnaissance, la mémoire collective et le sentiment d'appartenance à la communauté ;

ATTENDU QUE cet événement contribue à mettre en valeur l'engagement et le parcours des anciens et anciennes, tout en renforçant les liens intergénérationnels ;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de soutenir des initiatives communautaires de cette nature ;

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de la Ville de Champdoré autorise l'octroi d'une contribution financière d'un montant de 2 000 \$ afin de soutenir la tenue du gala des anciens et anciennes.

Adoptée

e. Politique d'achat et d'appels d'offres

Numéro de résolution 2026-047

Proposé par Daniel Hicks

Appuyé par Léandre Bastarche

ATTENDU QUE ladite politique a fait l'objet d'une révision afin de la mettre à jour et de

l'adapter aux besoins actuels de la municipalité ainsi qu'aux exigences légales en vigueur ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la version révisée de la politique d'offre et d'achat

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de la Ville de Champdoré adopte la politique d'offre et d'achat révisée, telle que présentée, et que celle-ci entre en vigueur dès son adoption.

Adoptée

- f. Tournoi de hockey Miguel Poirier

Numéro de résolution 2026-048

Proposé par Stephan Richard

Appuyé par Eugène Cormier

ATTENDU QUE le tournoi de hockey tenu en l'honneur de Miguel Poirier vise à souligner sa mémoire et son apport, tout en favorisant la participation des jeunes, l'esprit d'équipe et les saines habitudes de vie ;

ATTENDU QUE cet événement contribue au dynamisme communautaire et à la promotion du sport au sein de la population ;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de soutenir les initiatives sportives et commémoratives locales ;

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de la Ville de Champdoré autorise un don d'un montant de 250 \$ afin de soutenir la tenue du tournoi de hockey en l'honneur de Miguel Poirier.

Adoptée

- g. Demande de financement

Numéro de résolution 2026-049

Proposé par Donald Bastarache

Appuyé par Gilles Léger

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le secrétaire municipal soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Champdoré au montant de 1 039 000 \$ selon les conditions et modalités recommandées par la Corporation et qu'il soit résolu que la municipalité de Champdoré accepte de remettre des chèques postdatés à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick lorsque ceux-ci sont requis pour payer les frais d'intérêt et le principale de ladite débenture.

Adoptée

- h. Rezonage NID 25247727

Numéro de résolution 2026-050

Proposé par Gilles Léger

Appuyé par Stephan Richard

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Champdoré demande la recommandation au comité de révision et de planification de la Commission de services régionaux de Kent pour la propriété portant le NID 25247727.

Adoptée

- i. Offre de service Englobe

Numéro de résolution 2026-051

Proposé par Léandre Bastarche

Appuyé par Eugène Cormier

IL EST RÉSOLU QUE l'on accepte l'offre de service d'Englobe corp. au montant de 20 500\$ + TVH pour l'ingénierie de l'asphaltage de la rue Miguel

Adoptée

- j. Offre de service Roy Consultants

Numéro de résolution 2026-052

Proposé par Eugène Cormier

Appuyé par Donald Bastarache

IL EST RÉSOLU QUE l'on accepte l'offre de service de Roy Consultant au montant de 28 600\$ + TVH et \$25 300 + TVH pour les services de consultation en conception préliminaire et schématique *phase 1 et 2* de la caserne des pompiers de Saint-Antoine.

Adoptée

- k. Demande de dérogation - NID 25449182

Numéro de résolution 2026-053

Proposé par Stephan Richard

Appuyé par Gilles Léger

IL EST RÉSOLU QUE la ville de Champdoré accepte la demande de dérogation pour la construction d'un bloc appartement de 21 unités situé sur le lot 15-1, avenue

Clément à Saint-Antoine, portant le NID 25449182.

12. Affaires non terminées

13. Affaires nouvelles

14. Questions du public

15. Levée de la réunion

Proposé par Léandre Bastarche
Résolution pour la levée de la réunion
